



MARCHE N°2016-02

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I. Objet du marché

Nettoyeur(s) haute pression

II. Personne publique contractante - Ordonnateur

Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.)
Rue du Morgon
05160 Savines-le-Lac

Ordonnateur : M. Victor BERENGUEL, Président

III. Comptable assignataire des paiements

M. le Trésorier Principal d'Embrun – Savines-le-Lac

IV. Conditions de la consultation – Critère(s) d'attribution

Coordonnées de l'interlocuteur technique :	M. le Directeur – 04 92 44 33 44
Adresse de retrait du dossier de consultation :	S.M.A.D.E.S.E.P. Rue du Morgon 05160 Savines-le-Lac
Date limite de réception des offres :	Le 1^{er} avril 2016 à 12 heures
Modalités de dépôt des offres :	Voie électronique (par mail à l'adresse direction@smadesep.com), courrier ou dépôt à l'adresse suivante : S.M.A.D.E.S.E.P., Rue du Morgon - 05160 Savines-le-Lac
Documents à produire par le candidat :	<input type="checkbox"/> Le présent CCP <input type="checkbox"/> Le bordereau précisant la décomposition du prix global forfaitaire <input type="checkbox"/> Fiches techniques des produits proposés <input type="checkbox"/> Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire <input type="checkbox"/> Un relevé d'identité bancaire complet <input type="checkbox"/> Un K-bis ou une fiche d'immatriculation professionnelle
Critères de jugement des offres :	<input type="checkbox"/> 60%: Prix <input type="checkbox"/> 40%: Valeur technique (analyse des fiches techniques, garanties, délais proposés, références équivalentes)

Délai de validité des offres :	2 mois
Négociation :	<p>Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition, en ayant capacité à proposer des variantes à l'offre de base. Toutefois, compte tenu des offres reçues et de leur analyse détaillée par le pouvoir adjudicateur, celui-ci se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation.</p> <p>Conformément à la spécificité de la procédure adaptée, la négociation au titre du présent marché demeure facultative. En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur pourra engager librement toutes les discussions qui lui paraissent utiles avec tout ou partie des candidats, voire avec un seul, en vue d'optimiser la ou les propositions jugées les plus intéressantes. Il se réserve la possibilité d'écarter de la négociation les candidats ayant remis une offre irrégulière ou irrecevable. Cette négociation pourra, dans le cas le plus simple, se réduire à un échange de mails confirmés par courriers ou, si nécessaire, donner lieu à une, voire plusieurs rencontres de chacun des candidats invités à négocier, ces rencontres donnant lieu à l'établissement d'un compte-rendu ou d'un relevé des conclusions garant de la traçabilité des échanges intervenus.</p> <p>Le champ de la négociation pour chacune des offres tiendra compte, le cas échéant et dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats, des particularités des offres restant en lice, pour aboutir à un classement définitif au regard du ou des critères de jugement, le marché étant attribué au candidat dont l'offre sera classée première. Un nouveau cahier des clauses particulières prenant en compte les modifications éventuellement apportées à l'offre initiale devra alors être signé.</p>

V. Lots

La présente consultation concerne les 2 lots suivants :

- **Lot 1** : Nettoyeur haute pression autonome
- **Lot 2** : Nettoyeur haute pression de l'aire de carénage de la Baie Saint-Michel

Les candidats ont capacité à formuler une offre pour l'un de ces 2 lots ou pour l'ensemble de la prestation proposée.

V. Descriptif technique

Les fournitures devront être conformes aux prescriptions du présent CCP ainsi qu'aux descriptifs demandés sur le bordereau joint et les fiches techniques remises par les candidats.

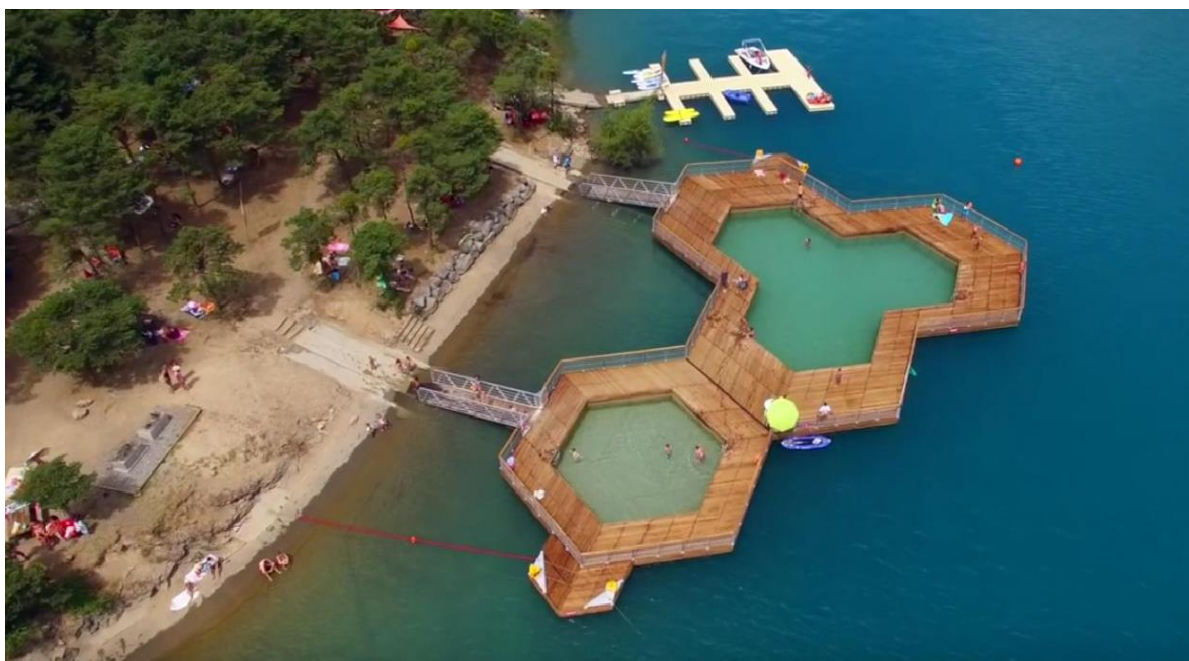
- **Lot 1** : Nettoyeur haute pression autonome

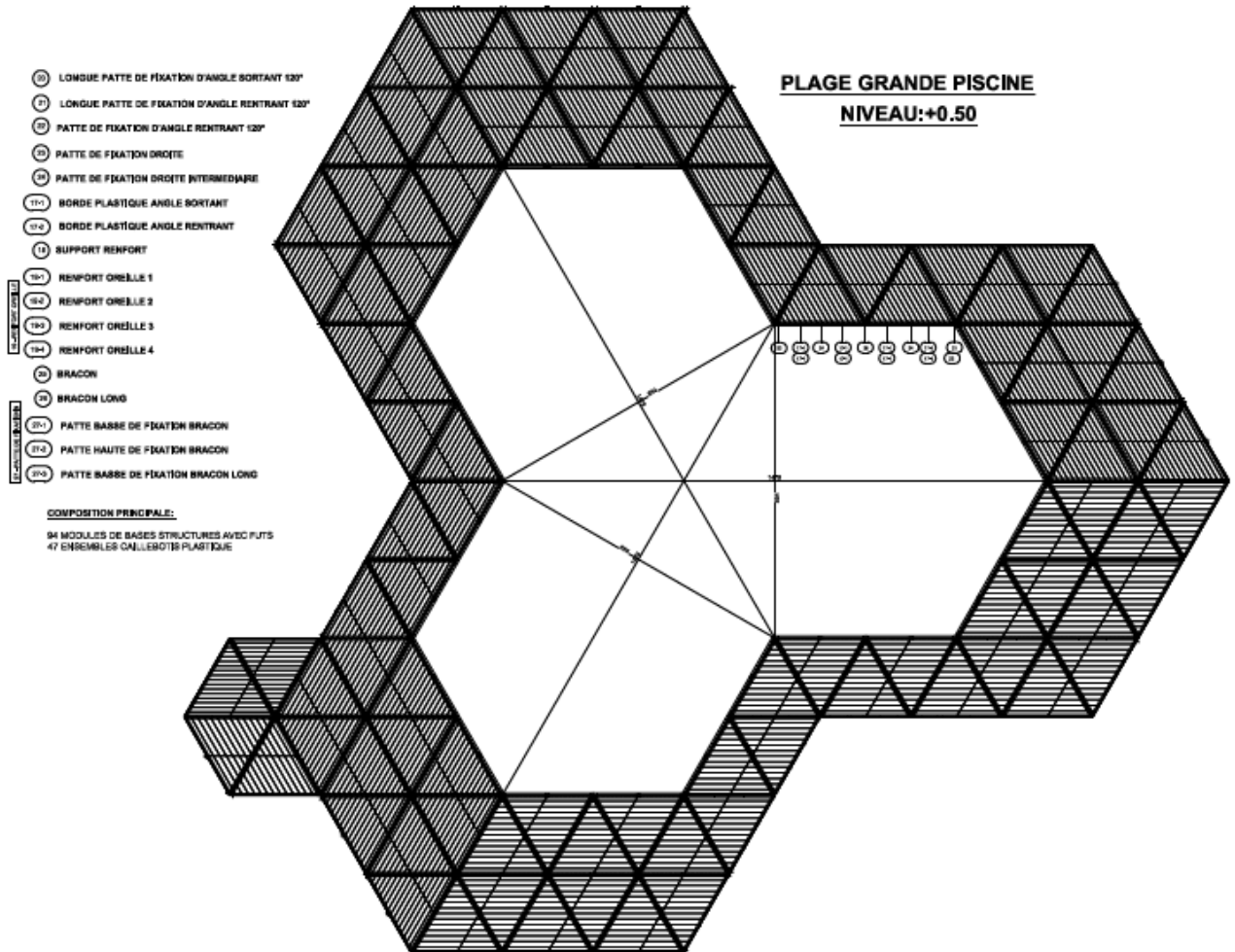
Cet équipement vise à permettre le nettoyage d'une baignade flottante installée sur le site de Bois-vieux (Commune de Rousset). Cet aménagement réalisé en 2015 se compose de 2 bassins flottants formant un ensemble homogène de près de 350 m² de superficie totale. Il repose sur l'agencement de modules métalliques (acier galvanisé) sur lesquels sont fixés des flotteurs en polyéthylène.

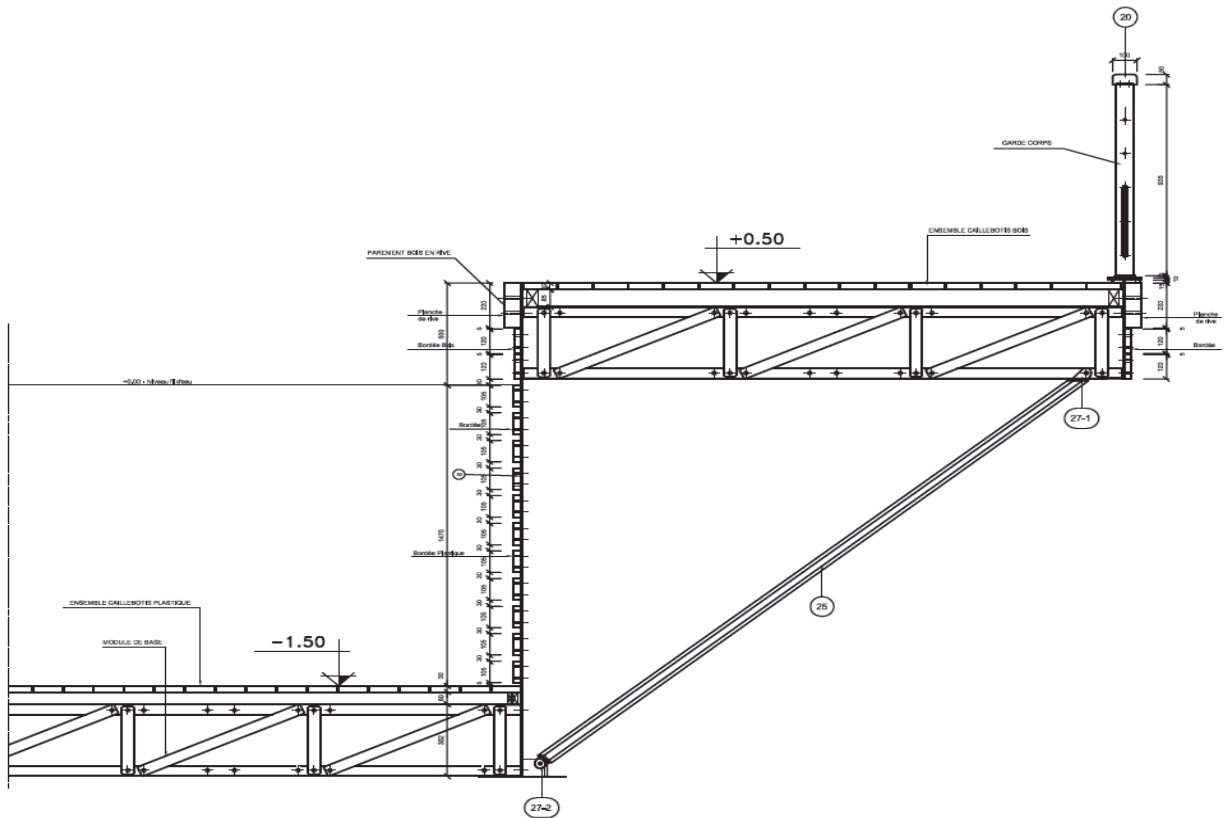
Créés pour autoriser la baignade sur un secteur très profond, ces bassins sont constitués d'un platelage ajouré en bois synthétique (espacement des lames entre-elles de 30 mm sur les côtés et de 10,3 mm sur le fond), permettant à l'eau du lac de circuler librement à l'intérieur de ces espaces sécurisés : la « pataugeoire » (petit bassin) présente ainsi une profondeur limitée à 0,70 mètre alors que le « grand bain » atteint pour sa part 1,50 mètre de profondeur. Un franc-bord de 45 cm sépare le niveau d'eau des zones de plage périphériques, aménagées en pin autoclave traité classe IV.

L'installation n'a pas capacité à être échouée pour un nettoyage à sec : elle est donc en permanence tenue à flot, en demeurant amarrée l'hiver sur ancrage en eau profonde, suffisamment éloignée de la berge.

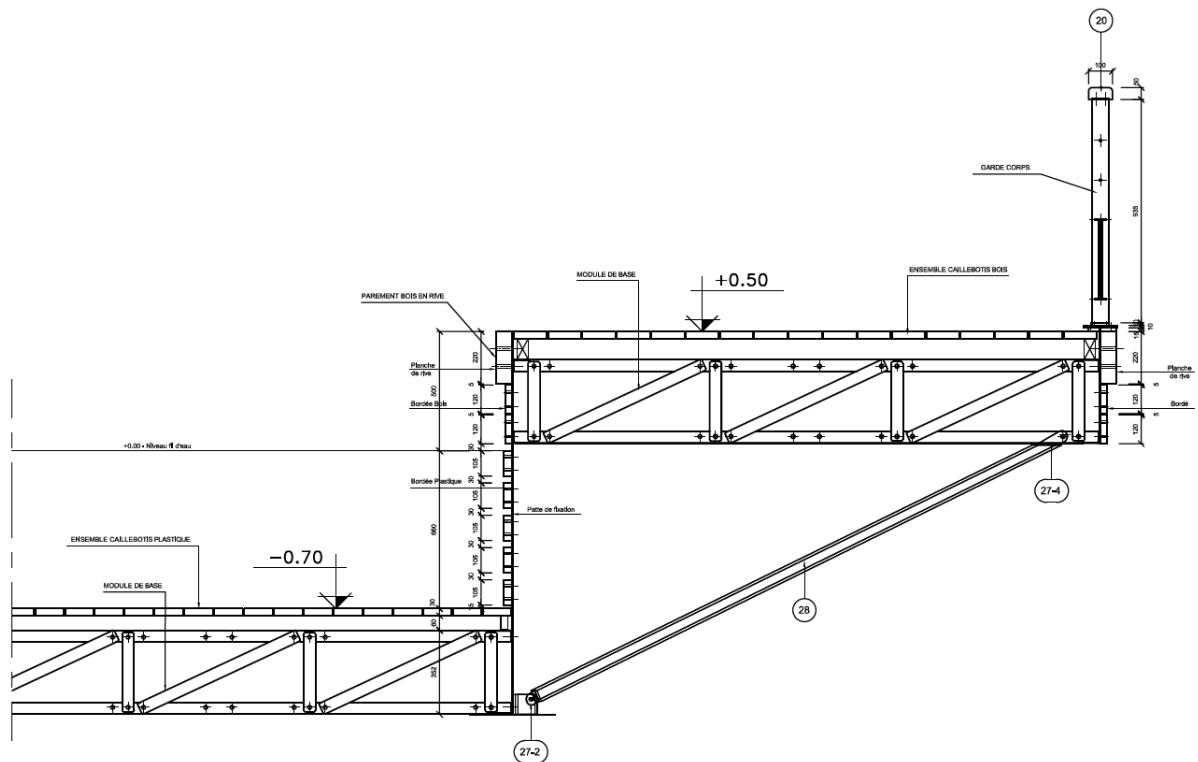
En sus du développement algal, l'arrivée d'une variété de petite moule (moule zébrée - *Dreissena polymorpha*), sans doute en provenance des fleuves d'Europe centrale, exige un nettoyage haute-pression réalisé sous l'eau avant toute mise en service (juillet). La livraison d'une tête de lavage sous-marine avec système de cavitation (« rotobuse ») demeure impérative pour permettre le nettoyage des interstices du platelage des bassins.







Coupe transversale du « grand bassin » (fond, paroi latérale, plage et garde-corps)



Coupe transversale du « petit bassin » (fond, paroi latérale, plage et garde-corps)

Caractéristiques principales attendues du nettoyeur haute-pression autonome

- Motorisation (15 à 25 cv) :
 - Diesel ou essence
 - Autonomie : 4h00 minimum
 - Démarrage électrique
- Châssis :
 - Carénage en acier inoxydable
 - Montage sur roulettes ou roues facilitant sa manutention (2 roues pivotantes freinées minimum)
- Pompe de gavage (eau douce) :
 - Auto-amorçante
 - Livrée avec tuyau d'alimentation de 5m minimum avec crépine pour l'aspiration de l'eau du lac
 - Pré-filtres lavable et jetable (cartouche)
- Pompe de refoulement haute-pression (eau douce) :
 - Pression de lavage réglable de 0 à 220/270 bar
 - Débit d'eau de lavage réglable de 10 à 21 L/min
 - 3 pistons céramiques
- Equipements de lavage :
 - 2 x 20 m de flexible HP anti-trace
 - Lance télescopique réglable jusqu'à 8 m environ
 - Lance de lavage sous-marine avec système de cavitation
 - Buse HP avec effet roto jet pour éviter le recul (« rotobuse »)
 - Buse HP 25°

- **Lot 2 : Nettoyeur haute pression de l'aire de carénage de la Baie Saint-Michel (eau froide)**

Cet équipement constitue une partie de l'offre de services proposée aux plaisanciers du lac de Serre-Ponçon à partir de l'aire de carénage aménagée sur le site de la Baie Saint-Michel (Commune de Chorges).

Le lac de Serre-Ponçon dispose en effet d'une offre en stationnement portuaire de plus de 1 100 anneaux, pour lesquels 2 aires de carénages ont été envisagées afin de couvrir le besoin prévisible sur les 2 800 hectares de la retenue artificielle. L'aire de carénage de la Baie Saint-Michel est la première réalisée ; avec une capacité d'accueil de 6 unités simultanées environ (pour des embarcations de 5 à 7 mètres de taille moyenne), elle doit être opérationnelle pour la saison estivale 2016. Le gros œuvre et l'aménagement général du site sont d'ores et déjà réalisés ; restent ainsi à prévoir l'installation d'un « point propre » (les collecteurs sont en cours de commande), ainsi qu'e celle d'une aire de lavage automatique, proposée sur 2 pistes en libre-service aux usagers.

Il est donc impérativement demandé aux candidats de prévoir un boîtier permettant le paiement de la prestation par l'utilisateur. Compte-tenu des règles s'imposant à la comptabilité publique et de la recette globale assez modeste telle qu'attendue, les systèmes de boîtier monnayeur (pièces ou jetons) ou de paiement par Carte Bleue ne seront probablement pas retenus. Le S.M.A.D.E.S.E.P. souhaiterait plutôt organiser la commercialisation de ce service de lavage à partir de la vente de cartes magnétiques (jetables et/ou rechargeables), délivrant une durée globale d'unités ou de temps de lavage sur l'installation.

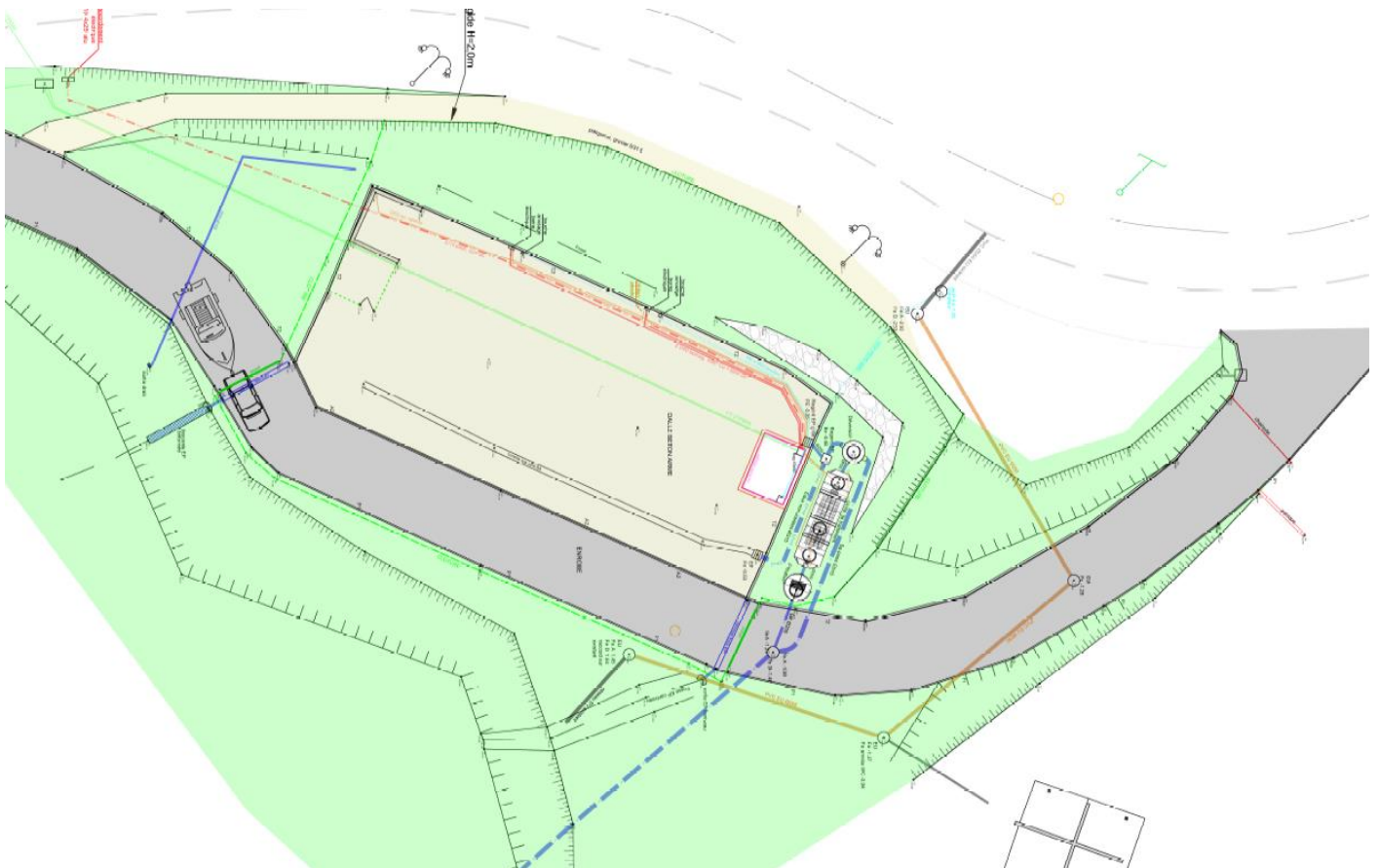
L'aménagement actuel de l'aire de carénage permet au candidat de disposer d'un local technique de 12 m² environ, au sein duquel parviennent les réseaux secs (E.D.F. – triphasé) et humides (AEP – PEHD 40ø). L'aire dispose en outre de 2 bornes de distribution électrique ainsi que de 2 arrivées d'eau en basse-pression (bouches – PEHD 32ø). Constituée d'une dalle bétonnée, elle propose une pente régulière permettant la récupération des eaux de lavage par deux avaloirs au sein d'une unité autonome de traitement des eaux.

A des fins de protection (sécurité et climat) de l'installation de lavage, le S.M.A.D.E.S.E.P. propose que :

- l'appareillage de la station de lavage (moteurs, pompes, armoire électrique...) puisse être hébergé au sein du local (déjà équipé pour le « hors-gel »),

- le dispositif de paiement puisse être installé en façade du local,
- l'équipement de lavage soit proposé aux utilisateurs sur l'aire, au près plus du local technique.

La tranchée nécessaire à l'installation d'un réseau haute-pression, sur une vingtaine de mètres le long de la dalle bétonnée et du local technique, sera réalisée par les personnels du S.M.A.D.E.S.E.P. selon les préconisations du candidat retenu.



VI. Clauses Administratives

Pièces du marché :	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Le présent Cahier des clauses particulières<input type="checkbox"/> CCAG Fournitures Courantes et Services<input type="checkbox"/> Le bordereau de décomposition du prix global forfaitaire rempli par l'entreprise
Délais de livraison :	Le délai de livraison maximum sera de 8 semaines pour le lot n°1 et de 12 semaines pour le lot n°2 à réception du bon de commande. Les pénalités de retard seront de 50€ par jour.
Modalités de livraison et d'installation :	La prestation du lot n°1 fera l'objet d'une livraison unique. Horaires de livraison : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Adresse de livraison : S.M.A.D.E.S.E.P. Rue du Morgon 05160 Savines-le-Lac La prestation du lot n°2 sera exécutée, livraison et installation comprise, à l'adresse suivante : Baie Saint-Michel 05230 Chorges Les clefs de l'aire de carénage seront à retirer au S.M.A.D.E.S.E.P., à l'adresse précédente.
Modalité d'engagement de la prestation :	Bon de commande signé par la personne habilitée
Nature du Prix :	Les prestations seront réglées par application du prix global forfaitaire figurant dans l'offre de prix ci-dessous. Les prix sont fermes et définitifs. Les prix tiennent compte de toutes les prescriptions, garanties, sujétions et obligations prévues explicitement ou non dans les pièces constituant le marché et notamment de tous les aléas pouvant résulter des circonstances locales, etc. Ils rémunèrent également l'entrepreneur de tous les frais de transport, de main-d'œuvre et d'utilisation d'engins, frais de déplacement et de restauration ainsi que des frais généraux, dispositifs de sécurité, bénéfiques et taxes à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. Ils ne peuvent faire l'objet de plus-value.
Modalités de facturation :	<input type="checkbox"/> Paiement unique

	<p>Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues au CCAG.</p> <p>Les factures devront être établies en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nom et l'adresse du créancier ; • le numéro du compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé ci-dessous ; • la prestation réalisée ; • le montant hors taxe ; • le taux et le montant de la TVA ; • le montant total ; • la date de facturation. <p>Les factures et autres demandes de paiement devront parvenir à l'adresse suivante :</p> <p>Monsieur le Président S.M.A.D.E.S.E.P. Rue du Morgon 05160 Savines-le-Lac contact@smadese.com</p> <p>Les prestations seront rémunérées par mandat et dans les délais prévus par la réglementation en vigueur. Ce délai sera de 30 jours à compter de la réception de la facture.</p> <p>Afin de faciliter le traitement des factures ou des situations de paiement liées à l'exécution du présent marché et de garantir le respect du délai global de paiement contractuel, le titulaire veillera à rappeler sur chacun de ces documents le numéro d'engagement de la dépense communiqué par l'établissement public.</p>
Résiliation :	La résiliation du contrat interviendra automatiquement en cas de non-exécution ou de non livraison dans les délais, sauf accord du S.M.A.D.E.S.E.P. matérialisé par la certification du service fait. La règle unique de la certification de service fait emporte un constat d'admission des prestations.
Dérogations apportées au CCAG :	

Jusqu'à la fin de l'exécution du marché, le titulaire produira à chaque demande du pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus à l'article 46-I.1° du Code des marchés publics dans un délai qui ne pourra être supérieur à 10 jours à compter de la demande. Le pouvoir adjudicateur, s'il est informé de la situation irrégulière du titulaire au regard des formalités mentionnées aux articles L. 8221-3 et L. 8221-5 du Code du travail, se réserve la possibilité d'appliquer des pénalités d'un montant égal à 10 % du montant hors taxes de l'ensemble du marché, sans pouvoir excéder celui des amendes encourues en application des articles L. 8224-1, L. 8224-2 et L. 8224-5 du Code du travail, ou de résilier le marché, sans indemnité, aux frais et risques du titulaire.

VII. Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom, qualité) :
Agissant au nom et pour le compte de (forme juridique et dénomination) :
.....
Adresse :
.....
Numéro de SIRET complet (14 chiffres) :
Code APE :

Après avoir pris connaissance du présent document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies :

pour le Lot n°1

pour le Lot n°2

pour les Lot n°1 et n°2

Offre de prix :

Montant hors taxes : euros
TVA (taux de%) : euros
Montant TTC : euros
Soit en toutes lettres :
(voir détail ou décomposition dans le devis annexé)

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :
IBAN : **BIC** :

J'atteste sur l'honneur que la société pour laquelle j'interviens ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner telle que définie à l'article 43 du Code des Marchés Publics et certifie respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 5212-2 du Code du travail.

Fait en un seul original
A
Le.....
Signature du Candidat

VIII. Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A
Le.....

Victor BERENGUEL
Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,